



Centre Africain d'Etudes Supérieur en Gestion

Master en Banque et Finance

Année Académique : 2010-2011



Option : Banque et gestion des risques

Mémoire de fin de formation

Thème

**PROBLEMATIQUE DE FINANCEMENT DES PME DE L'UEMOA
DANS UN CONTEXTE DE SURLIQUIDITE BANCAIRE**

Présenté par :

Elias FATCHEOUN

Sous la direction de :

Bertin CHABI

Chef département master au

CESAG

Avril 2012

Bibliothèque du CESAG



112285

M0311MBF13

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à mon épouse **Diane Floriane SAVY** pour tous ses soutiens.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je remercie le Coordonnateur du programme master banque et finance, le corps professoral, et l'ensemble du personnel pour la qualité de l'encadrement, des enseignements et des services rendus.

J'adresse également mes sincères remerciements à Monsieur Bertin CHABI pour son encadrement et son soutien.

Je remercie l'ensemble des condisciples pour la bonne ambiance qui a prévalu pendant la durée de la formation.

RESAG - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APBEF : Association professionnel des banques et établissements financiers

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

EDC : Etablissement de Crédit

UEMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

INSEE : Institut National de la Statistique et de l'étude économique

RESAG - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Récapitulatif des indicateurs définis par hypothèse.....	36
Tableau 2 : Répartition des crédits octroyés par les banques.....	46
Tableau 3 : Position des entreprises face aux crédits dans l'UEMOA.....	48
Graphique n°1 : modèle d'analyse.....	37
Graphique n°2: Analyse comparative pays Subsahariens et autre pays hors Africains.....	44
Graphique n 3 : Appréciation de l'environnement économique.....	45
Graphique n 4 Analyse des causes de rejet de financement PME.....	47
Graphique n 5: Evolution des emplois bancaires.....	49

RESUME

Le financement des PME devient une nécessité pour accroître la production au niveau de l'économie sous régionale.

Pour atteindre cet objectif, il est important et indispensable que le système bancaire et financier soit un véritable acteur à même d'accompagner les PME dans leur élan de croissance. Cette réaction attendue des établissements de crédit ne comble pas toujours les besoins des agents à besoin de financement.

En effet, les établissements de crédit sont réticents à financer les besoins des PME compte tenu des obstacles suivants :

- l'asymétrie d'informations
- l'environnement macroéconomique
- la gestion du cycle d'exploitation.

Ces différents obstacles conduisent les établissements de crédit à financer très peu les PME au détriment d'autres emplois tels que les immobilisations, ou à détenir un niveau élevé de liquidité domicilié dans les comptes de la banque centrale.

Pour remédier à cette situation, il est important que les autorités publiques de l'UEMOA et l'APBEF s'impliquent d'avantage dans le processus de financement des PME pour redynamiser l'économie de l'UEMOA.

SUMMARY

SME financing becomes a necessity to increase production of the sub regional economy. To achieve this goal, it is important and essential that the banking and financial system is a real player available to assist SMEs in their growth momentum. The expected reaction of credit institutions do not always meet the needs of agents in need of funding.

Indeed, lending institutions are reluctant to finance the needs of SMEs given the following constraints:

- asymmetry of information;

- The macroeconomic environment;
- Management of the operating cycle;

These obstacles lead to credit institutions to fund SMEs at very little expense of other jobs such as property or hold a high level of liquidity residing in the accounts of the central bank. To remedy this situation, it is important that public authorities of the WAEMU and APBEF advantage of getting involved in the process of SME financing to revitalize the economy of the union.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION GENERALE

CESAG - BIBLIOTHEQUE

La promotion du secteur privé en Afrique Subsaharienne constitue un élément majeur pour l'amorçement du développement économique. Cet état ne peut être réel que si l'Etat joue au mieux son rôle régalien et de promoteur des différents domaines d'activités à travers la définition d'une politique économique et fiscale adaptée pouvant favoriser la croissance économique et l'émergence des petites et moyennes entreprises (PME).

Les PME représentent le vecteur économique de toute l'Afrique et pour cela, la mise en place de certaines conditions s'avère nécessaire.

Le contexte économique actuel nécessite une démarche structurée des PME compte tenu du besoin de financement de plus en plus élevé. Il est à craindre que le financement des PME soit rendu plus difficile, non pas à cause du niveau de l'offre de crédits, mais du fait de la situation financière des demandeurs. Il devient important pour les entrepreneurs de bien cerner leurs besoins pour trouver les financements adéquats.

Une fois les besoins cernés, les PME s'attendent à obtenir le financement adéquat nécessaire pour leur exploitation et leur suivi. Cette attente de financement n'est pas toujours réalisée compte tenu de certaines situations ou réalités ne rendant pas favorable l'accord de financement des PME.

Ainsi, les établissements de crédit prennent moins de risques sur le segment des PME en Afrique Subsaharienne compte tenu de la santé financière des PME. Les raisons de cette position sont les suivantes :

- **L'asymétrie d'informations entre les établissements de crédit (EDC) et les PME**

Plusieurs éléments, spécifiques au contexte de l'UEMOA sont à l'origine de l'asymétrie d'information entre entrepreneurs et banquiers. Tout d'abord, la majorité des PME évolue dans le secteur informel et n'est donc pas en mesure de communiquer aux banques l'information minimum habituellement requise par ces dernières (coordonnées, documents légaux, états financiers, ...).

Ces documents permettent à l'établissement de crédit de prendre connaissance de la situation juridique, légale et financière de son prospect en vue de mieux circonscrire son risque de contrepartie.

- **Le statut des PME**

Les PME sont généralement des sociétés individuelles où le dirigeant n'arrive pas à faire la séparation entre le patrimoine propre et celui du business. Cette situation conduit à la réticence des banques à cause du risque de défaillance élevé sur ces cas de PME.

- **La faiblesse du système juridique**

Le climat juridique actuel dans l'espace UEMOA ne favorise pas la sécurisation des crédits octroyés par les établissements de crédit(EDC). En effet, compte tenu du manque d'indépendance du système judiciaire, la réalisation des biens en garantie des crédits est très difficile pour les banques. Cette situation constitue une entrave à la valeur que les EDC accordent aux crédits garantis par les biens, ce qui réduit le niveau de financement des PME dans l'espace UEMOA.

- **La complexité de l'environnement économique**

L'environnement économique constitue un facteur très influent pour le financement des PME. La bonne marche des activités économiques et l'existence des conditions favorables mises en place par les autorités publiques représentent des conditions majeures pour le financement des PME.

Ces difficultés ne sont pas sans conséquence sur le financement de l'économie et sur le système bancaire en particulier. Parmi ces conséquences, nous pouvons citer :

- **Le ralentissement de l'activité économique**

Les PME représentent de plus de 90% de la forme d'entreprise opérant dans l'espace UEMOA. La concentration du financement sur les grandes entreprises ou les filiales de groupes étrangers ne contribue pas à un développement rapide des activités du secteur privé et à la création d'emploi.

- **La baisse de la promotion de l'investissement privé**

Le sous financement des initiatives des PME constitue un élément qui n'encourage pas la promotion des initiatives de création locale. Cette situation constitue un frein à l'émergence du secteur privé.

- **La surliquidité du système bancaire**

La réticence des établissements de crédit à financer les PME a une conséquence sur la liquidité du système bancaire et financier. En effet, l'augmentation du niveau de bancarisation a entraîné la croissance du niveau de l'épargne constituée par les ménages. Cette croissance de l'épargne non accompagnée dans la même proportion par le financement du secteur privé constitue une situation qui n'avantage pas l'économie de l'UMOA.

Face à ces impacts liés aux difficultés de financement des PME, il s'avère nécessaire de faire un choix pouvant faire objet de notre étude.

Pour le ralentissement économique, cette conséquence nous paraît globale et regorge de beaucoup d'aspects nécessitant des données économiques et financières pour lesquelles nous n'avons pas les moyens nécessaires pour y réaliser.

L'étude de la baisse de l'investissement privé dû au sous financement des PME nous paraît un peu étroite pour faire l'objet d'un thème de mémoire ; par conséquent, nous ne pouvons pas la retenir.

L'étude de la surliquidité du système bancaire due au sous financement des PME nous paraît intéressante et très réel. Cette étude est beaucoup plus opportune et nécessaire pour trouver un moyen nécessaire pouvant amener les établissements de crédit à assumer leur premier qui est le financement de tous les agents économiques à besoin de financement.

Pour mieux appréhender le thème de notre recherche, nous nous sommes posés un certain nombre de questions.

Notre question principale de recherche est :

- **Comment améliorer le financement des PME dans un contexte de surliquidité bancaire ?**

De façon spécifique, nous pouvons poser les questions suivantes :

- Comment apprécier le niveau de financement des PME par le système bancaire UEMOA ?
- Quel est le niveau de liquidité des banques de l'UEMOA ?
- Comment les établissements gèrent-elles le surplus de liquidité ?
- Quelles sont les solutions nécessaires pour accroître le niveau de financement des PME par le système bancaire ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons retenu comme thème de recherche : **la problématique de financement des PME de l'UEMOA dans un contexte de surliquidité bancaire.**

Pour résoudre ce thème, les objectifs suivants sont définis :

L'objectif principal est d'identifier les conditions pratiques pouvant favoriser le financement des PME par le système bancaire de l'UEMOA.

De façon spécifique, nous avons comme objectifs :

- Déterminer le niveau de financement des PME ;
- Apprécier le niveau de liquidité des banques de l'UEMOA ;
- Etablir un lien de cause à effet entre le sous financement des PME et la surliquidité du système bancaire ;
- Identifier les moyens nécessaires pouvant accroître le financement des PME.

Ce travail n'est pas sans intérêts pour nous mêmes, le CESAG et les lecteurs.

a) Pour nous mêmes

Ce travail permettra :

- d'augmenter notre capacité de recherche et d'analyse face à une situation ;
- d'avoir une connaissance plus accrue du système bancaire de l'UEMOA.

b) Le CESAG

Ce travail constitue :

- une procédure de validation de l'année universitaire après les cours théoriques ;
- un moyen servant à évaluer les aptitudes rédactionnelles, de synthèse et de recherche de ses étudiants.

c) Pour les lecteurs

Ce travail contribuera à la satisfaction de leurs besoins en matière d'appréciation de la surliquidité bancaire.

Ce mémoire est composé de deux parties :

- Première partie : il s'agit de du cadre théorique de l'étude. Elle est composée deux chapitres.
- Deuxième partie : il s'agit du cadre pratique de l'étude. Elle est composée de deux chapitres.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

CHAPITRE 1 : Le financement des PME en Afrique Subsaharienne

Introduction

Les PME représentent le socle de la croissance économique de tous les pays du monde entier aussi bien industrialisés qu'émergents. Selon l'OCDE, elles constituent la forme dominante de l'entreprise et représentent entre 95 % et 99 %, selon le pays, du secteur privé. Elles assurent entre 60 et 70 % de la création nette d'emplois de l'économie. Les petites entreprises jouent un rôle particulièrement important dans la mise sur le marché de techniques ou de produits innovants. (OCDE : 2007)

Compte tenu du fait que les entreprises ne naissent pas multinationales, elles sont confrontées à des difficultés de financement nécessaire à la promotion des activités et à une bonne assise sur le marché.

Dans ce chapitre, nous étudierons la structure des PME, leurs modes de financement et les difficultés de financement des PME Africains.

1.1. La structure des PME

Les PME représentent la majorité des entreprises qui composent le secteur privé d'une nation. Pour cela, il est nécessaire de mieux cerner toutes les caractéristiques afin de pouvoir trouver les moyens nécessaires pour assurer leur pérennité.

1.1.1 Définition de la PME

Il n'existe pas de définition unique de PME. Les définitions varient en fonction des différentes législations et de l'espace économique.

Selon l'union Européenne, « sont considérées comme PME les entreprises ayant moins de 250 salariés, lesquelles sont déclinées en « micro-entreprises » (0 à 9 salariés), en « petites » (10 à 49) et en « moyennes » (50 à 249).

Selon la charte de l'UEMOA « une PME est une personne physique ou morale, productrice de biens et/ou services marchands, immatriculée au registre du commerce ou des métiers selon les pays, qui est totalement autonome et dont l'effectif ne dépasse pas deux cent (200) employés permanents et le chiffre d'affaires hors taxes annuel n'excède pas un milliard (1 000 000 000) de F CFA, avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à deux cent cinquante millions (250 000 000) F CFA ».

Selon la charte de l'UEMOA, on distingue trois sortes de PME :

- Micro - entreprise

La Micro – Entreprise est définie comme une entreprise qui emploie en permanence moins de dix (10) personnes et qui réalise un chiffre d'affaires hors taxes inférieur ou égal à trente millions (30 000 000) F CFA, avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à trois millions (3 000 000) CFA. Elle tient une comptabilité allégée de trésorerie.

- Petite entreprise

La Petite Entreprise est définie comme une entreprise qui emploie en permanence moins de cinquante (50) personnes et qui réalise un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à trente millions (30 000 000) F CFA et inférieur ou égal à cent cinquante (150 000 000) F CFA avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à cinq millions (5 000 000) F CFA. Elle tient une comptabilité en interne ou par un Centre de Gestion Agréé ou toute autre structure similaire reconnue dans l'Etat membre concerné.

- Moyenne entreprise

Elle est définie comme une entreprise qui emploie en permanence moins de deux cent (200) personnes et qui réalise un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à cent cinquante millions (150 000 000) FCFA et inférieur ou égal à un milliard (1000 000 000) avec un niveau d'investissement inférieur ou égal à deux cent cinquante millions FCFA. Elle tient une comptabilité selon le système normal en vigueur dans l'espace UEMOA.

Au titre de la présente Charte, lorsqu'une entreprise réalise un chiffre d'affaires supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA, indépendamment du nombre d'emplois, elle n'est plus considérée comme une PME mais une grande entreprise.

Les PME étant à des niveaux de développement et d'activités différents, un schéma a été proposé par DIOUF (2006), les classant en trois catégories :

- Catégorie 1 : celles qui sont en création dans des créneaux porteurs et dont les promoteurs n'ont pas à proprement parler d'expérience antérieure.
- Catégorie 2 : celles qui existent avec une taille plus petite et qui reposent sur un savoir-faire de leurs promoteurs et un potentiel de croissance relativement limité.
- Catégorie 3 : celles qui sont en développement et qui ont déjà atteint un niveau d'activités plus important avec des perspectives de développement, une vision claire des dirigeants, etc.

En dépit de tout ce que renferme la définition de la PME, nous pouvons faire une classification en deux grands groupes des PME. Il s'agit des PME agissant en conformité avec la réglementation et celles effectuant leurs activités dans le secteur informel.

Les PME s'activant dans le secteur formel : pour DIOUF (2006), elles constituent un point important dans le dynamisme de l'économie du fait qu'elles engendrent de l'innovation et de la créativité dans leurs secteurs d'activités. Elles jouent un rôle essentiel au niveau de la promotion viable et de la création d'emplois en participant très fortement au développement social, culturel

et environnemental. Ces entreprises peuvent bénéficier de mesure de facilité en ce qui concerne leur financement et doivent respecter les clauses contractuelles.

Les PME s'activant dans le secteur informel : DIOUF (2006) ajoute que ces types d'entreprises évoluent dans la plupart des cas en Afrique subsaharienne. Force est de constater qu'au Sénégal, les unités s'activant au secteur dit informel se sont multipliées et ont une importance déterminante dans divers secteurs de l'économie. La difficulté de ces entités provient du fait qu'elles produisent généralement sur la base des avances reçues de leurs clients, ce qui constitue une entrave puisqu'elles ne permettent pas de faire des projections optimales des opérations de fabrication et d'atteindre à travers des circuits de vente, un marché autre que celui caractérisé par une proximité géographique. Ces entreprises souffrent de la concurrence des produits étrangers.

Ainsi, il n'existe pas d'unanimité sur la définition de la PME. Nous pouvons donc dire que généralement de façon globale que le facteur effectif et chiffre d'affaires représentent les plus grands agrégats utilisés.

1.1.2 Les caractéristiques de PME

Selon FITOUSSI (1990 :20), la PME se caractérise par les éléments suivants:

- la détention du pouvoir : dans une PME, le pouvoir est détenu par le dirigeant-créateur de l'entreprise et c'est le type de relations que celui-ci entretiendra avec sa firme qui donnera à cette dernière sa configuration originale ;
- les techniques de gestion et de production : la gestion des PME est très souvent orientée vers l'objectif d'indépendance financière, ce qui traduit l'utilisation de techniques de gestion et de production assez peu sophistiquées ;
- l'identité de l'entreprise qui se manifeste par la spécialisation de la PME (elle est très souvent rattachée à un métier ou à une technique donnée) et par un souci de croissance et de développement ;

- une fragilité incontestée marquée par une forte dépendance vis-à-vis du marché et un taux de mortalité élevé (généralement la PME disparaît avec le décès de son directeur fondateur);
- la faible pertinence de leurs états d'inventaire.

Une étude statistique réalisée par St-Pierre et al. (2003) a indiqué que l'entrepreneur exerçait un impact significatif sur les orientations de l'entreprise et le modèle d'affaire auquel il adhère à partir de la définition de ses objectifs stratégiques, sa volonté de croissance et son ouverture vers l'extérieur. Selon cette étude, les entrepreneurs affichant une vision ouverte à l'extérieur sont comparativement hautement scolarisés, « proactif dans leur choix stratégiques, autant en termes d'introduction de nouvelles technologies que de nouveaux produits ».

Nous pouvons donc dire que les traits caractéristiques d'une PME sont l'expérience et l'esprit du dirigeant, ainsi que sa capacité à se spécialiser.

Nathalie DUFFAL(2005), « trouve que la taille de la PME est aussi un handicap. En effet, la PME est vulnérable par son domaine d'activité. Si elle est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus qu'elle ne pourra pas compenser par un autre produit. »

1.1.3 Le cadre institutionnel des PME dans l'UMOA

Il s'agit ici de mettre en exergue les institutions et moyens définis par l'UEMOA pour assurer la promotion et la pérennité des PME.

❖ L'Observatoire des PME de l'UEMOA

En vue d'améliorer le suivi de la performance économique des PME dans l'espace, l'Observatoire des PME de l'UEMOA a pour principales missions de :

- suivre l'évolution des PME, en termes de nombre, création emplois, volume des affaires etc. ;

- évaluer régulièrement les politiques et stratégies en faveur des PME tant au plan de la cohérence que de l'efficacité ;
- recueillir et fournir l'information sur les PME aux décideurs politiques nationaux et de l'UEMOA, aux agences nationales de promotion des PME, aux organisations professionnelles, patronales, aux Bailleurs de fonds et partenaires au développement, aux promoteurs, aux associations et cabinets fournissant des services aux PME, aux universitaires et aux PME elles-mêmes.

L'Observatoire des PME publie un rapport annuel qui fournit une vue d'ensemble de la situation des PME dans l'espace UEMOA, à l'aide de statistiques, démographie des entreprises, emploi total et production selon la taille de l'entreprise.

❖ Les agences nationales de promotion des PME

L'Agence nationale de promotion des PME, bras technique des pouvoirs publics en matière de promotion des PME exerce, au niveau national, toutes les fonctions d'appui technique et d'appui conseil aux PME. Ainsi, elle :

- assure l'encadrement et le suivi des PME, en matière de création, de développement et de pérennisation ;
- contribue à l'amélioration de l'environnement des PME ;
- réalise des études de filières et notes de conjoncture périodiques sur les tendances générales de la PME, des analyses sur les risques et les opportunités des marchés, sur les débouchés des PME et sur leurs facultés d'exportation ;
- évalue les risques et les opportunités de développement dans certains secteurs économiques ;
- exerce sa surveillance à l'égard de toutes les PME qui bénéficient de crédits ainsi que des fonds provenant de l'Etat membre, voire d'établissements financiers ;

- collecte, traite et diffuse l'information sur et pour la PME ;
- assiste les PME, pour la mise en place ou le développement d'outils de gestion et de comptabilité adaptés à leurs besoins ;
- organise des actions de formation au profit des responsables des PME et de leur personnel ;
- appuie les PME dans leur mise aux normes ;
- contribue au renforcement de capacité des consultants intervenant dans les PME.

1.2 Les besoins de financement des PME

Face à un besoin de financement, une démarche structurée est essentielle pour les PME dans le contexte économique actuel. Il est à craindre que le financement des PME soit rendu plus difficile dans un avenir proche, non pas par le niveau de l'offre de crédits, mais du fait de la situation du demandeur. Il devient d'autant plus important pour les entrepreneurs de bien cerner leurs besoins pour trouver les financements adéquats qui peuvent être des financements alternatifs aux banques. Les entreprises et leurs conseils doivent trouver dans leurs démarches des pistes pertinentes sur le plan financier.

Selon **Issa BARRO (2004)**, les besoins financiers de la PME sont généralement de trois ordres :

- le financement de fonds de roulement ordinaire : ce besoin dépend des caractéristiques du crédit fournisseur qui est d'ailleurs rarement accordé, ou alors selon des conditions défavorables (prix majoré des marchandises, quantités limitées, perte parfois de l'indépendance du choix). La plupart des PME utilisent l'avance des clients pour acheter les matières premières (ou matières d'œuvre) nécessaires, mais cela ne leur permet pas une production régulière et encore moins de constituer des stocks. L'activité est donc entièrement soumise aux aléas du marché et aux cycles irréguliers des commandes des clients : on fonctionne « au jour le jour » ;

- le financement d'avances sur marché : ce besoin apparaît au moment des appels d'offres pour certains types de marchés (Etat, entreprises privées) ; il s'agit généralement d'un besoin important et à très court terme entre l'achat des matières premières permettant de démarrer la fabrication et l'arrivée de la première avance. Subsidiairement à ce besoin, il arrive que des PME soient dans l'obligation de fournir une caution pour bénéficier d'avance de démarrage et, dans ce cas, la caution devra être recherchée auprès du système bancaire ;

- le financement des équipements (matériel neuf ou d'occasion) : c'est un besoin crucial pour certaines PME qui ont un très faible pouvoir d'accumulation et qui, dès lors, sont dans l'impossibilité d'épargner pour investir dans des équipements adaptés. C'est pour cette raison que les équipements des PME sont généralement peu adaptés, usagés et peu performants.

Cette classification tient compte du facteur durée qui est une notion très importante dans le financement des activités de l'entreprise.

La Revue comptable Française (2010) quant à elle classe les besoins de financement des PME en deux rubriques en fonction des événements :

- les crédits d'investissement (emprunt à long terme) pour l'acquisition des immobilisations telles que les terrains, les matériels et les prises de participation.
- les crédits de fonctionnement (crédit à court terme) pour le financement des besoins du cycle d'exploitation. »

Face aux besoins de financement, plusieurs sources de financement peuvent être exploitées par PME en fonction du coût généré par chaque source.

1.2.1 Les sources de financement

Pour LEFEBRE (1996 :13), l'entreprise qui recherche des ressources pour le financement de ses investissements a généralement recours à deux principales sources que sont :

- ✓ le financement par fonds propres

Ce mode de financement implique, pour les entreprises, le recours aux ressources propres. Ces ressources sont déjà disponibles dans l'entreprise ou doivent être apportées par les actionnaires. Il s'agit notamment de l'autofinancement, des comptes courants associés et de l'augmentation du capital en numéraire.

- ✓ le financement par emprunts ou les ressources extérieures

C'est un moyen de mobilisation des ressources financières externes en ayant recours à un emprunt (le crédit). Le crédit dépend essentiellement de son coût de revient ainsi que son impact sur la structure du bilan et sur le cycle d'exploitation. Il s'agit d'une possibilité offerte aux entreprises qui ne peuvent mobiliser leurs propres ressources pour se financer. Il comprend le crédit bancaire, le crédit bail, le capital risque et les subventions.

Ce type de classification tient compte de l'origine des ressources financières de la PME.

Compte tenu de l'environnement dans lequel évolue les PME de l'UEMOA, le recours à des sources de financement extérieures offrent deux possibilités à savoir : le système financier décentralisé et le financement bancaire ;

❖ L'apport du Système Financier Décentralisé

Bien que récent, le Système Financier Décentralisé (SFD) constitue un apport non négligeable pour les PME et pour l'économie du pays en général. Son dynamisme force l'admiration et justifie l'intérêt que lui portent les différentes autorités politiques et monétaires. Ce secteur connaît un prodigieux développement de par ces nombreuses institutions.

Le SFD offre deux types de produits aux PME à savoir : le financement du Fonds de roulement (12 à 24 mois) et le financement des investissements (36 mois) avec un concours souvent plafonné de 25 millions à 40 millions, (BARRO, 2004).

En revanche, selon BARRO (2004), la majorité des clients (environ 90%) est constituée de Micro et Petites Entreprises.

De plus, les répartitions sectorielles du crédit révèle leur préférence pour les services artisanaux, d'équipement, embouche animale ect.

Malgré leur dynamisme, la contribution du SFD reste modeste et les crédits accordés sont trop faibles pour répondre à l'ensemble des besoins financiers des PME. De plus, la faiblesse des ressources propres constitue une contrainte majeure pour ces institutions qui doivent se refinancer auprès du système bancaire.

Ainsi, les institutions du SFD, tout comme les entreprises privées sont en quelque sorte tributaire des banques. De plus, elles ne sauraient financer convenablement les entreprises dont l'évolution exige toujours plus de besoins en termes de services financiers. En fait, elles semblent appropriées pour le financement des ménages et de la micro entreprise.

❖ Le système bancaire

Les banques constituent la première source de financement des entreprises. Elles collectent les dépôts du public et les met à la disposition des ménages et des entreprises sous forme de crédit. (ROCHET « & al. », 2007 :12)

Dans l'espace UEMOA, le système bancaire est en pleine expansion, et aujourd'hui il ya 120 banques qui opèrent sur le marché sous régional. Mais cette augmentation du nombre d'établissements de crédit n'est pas accompagnée par l'augmentation du niveau de financement des PME, ce qui amène à se poser la question de savoir quelles sont les difficultés de financement des PME dans l'espace UEMOA ?

1.3 Les difficultés de financement des PME

Les PME compte tenu du niveau d'aversion au risque très accentuée dans l'espace Africain sont confrontées à d'énormes difficultés de financement de leurs activités. La présence de ces difficultés ne favorise pas l'émergence de l'économie de la zone et par conséquent contribue énormément au ralentissement de l'activité économique.

Les établissements de crédit dans la mise en œuvre de leur objectif de financement des PME rencontrent plusieurs obstacles parmi lesquels nous pouvons citer :

- La réticence des établissements de crédits ;
- Les difficultés liées à l'environnement économique ;
- L'asymétrie d'informations ;
- La faiblesse du système judiciaire.

1.3.1 La réticence des établissements de crédit.

Pendant longtemps, les systèmes bancaires en Afrique ont dû faire face à des risques élevés et à des coûts de transaction importants lorsqu'il s'agissait de financer des petites entreprises. Ces contraintes ont largement contribué à restreindre l'accès des PME aux circuits financiers formels. Par exemple, une étude analysant l'endettement auprès des banques d'entreprises du secteur manufacturier dans six pays d'Afrique au cours des années 90 a constaté que les très petites entreprises avaient sensiblement moins de chances que les autres d'accéder au crédit (Bigsten et alii, 2003). L'étude a pris en compte de nombreux critères, tels que la rentabilité par exemple, et est parvenue à la conclusion que ce phénomène relevait probablement d'un préjugé des prêteurs envers les PME. Les banques d'Afrique n'avaient en effet nul besoin de développer leurs activités de crédit aux petites entreprises car elles dégagnaient suffisamment de bénéfices en prêtant sans risques et à moindre frais aux grandes entreprises ou en investissant dans des titres de dette publique très rémunérateurs. (Paul Collier, 2009).

Cette situation permet aux établissements de crédit de dégager une liquidité très suffisante en ne finançant que les grandes entreprises dont le risque de contrepartie est faible. Cela permet aux

EDC de réaliser des bénéfices suffisants en comptant sur les produits bancaires issus des prêts accordés à des grandes entreprises et des produits financiers générés par les bons publics.

1.3.2 L'environnement macroéconomique

L'environnement macroéconomique constitue un élément majeur pouvant permettre d'accroître le financement des PME en Afrique.

Dans les pays en développement hors Afrique, plus des trois-quarts des banques affirment que la rentabilité attendue sur le segment des PME constitue un motif majeur de leur engagement auprès de ces entreprises, tandis que seulement deux-tiers des banques en Afrique citent ce facteur parmi les critères décisifs. Dans le même temps, moins de 40 % des banques dans les pays en développement non africains considèrent l'environnement macroéconomique comme un obstacle important à leur engagement sur les PME, alors que 60 % des banques d'Afrique mentionnent ce facteur parmi les freins au développement de leurs opérations sur ce segment. Ces réponses suggèrent que les responsables politiques africains ont, plus encore qu'ailleurs dans le monde en développement, un rôle à jouer dans la promotion du financement des PME. Il paraît donc important d'adopter des politiques macroéconomiques susceptibles de réduire les risques et d'accroître la rentabilité des opérations du secteur privé et de l'activité de financement des PME en Afrique (Martinez PERIA, 2008).

Cette comparaison entre les deux zones de pays en développement montre l'influence de l'environnement sur le financement des PME et de facto sur la croissance économique.

1.3.3 L'asymétrie d'informations

La forte asymétrie d'information entre banquiers et entrepreneurs est un obstacle important au financement des PME en Afrique. Le développement de systèmes financiers plus adaptés aux contextes locaux peut néanmoins permettre de réduire la distance entre banques et PME. En outre, la promotion de fonds de garantie pérennes, s'appuyant par exemple sur les principes de la micro finance, pourrait contribuer à résoudre le problème de sécurisation des crédits. En réduisant les risques perçus par les banques, ces pistes peuvent permettre d'améliorer l'accès aux financements pour les PME.

Plusieurs éléments, spécifiques au contexte Africain, sont à l'origine de l'asymétrie d'information entre entrepreneurs et banquiers. Tout d'abord, la majorité des PME évolue dans le secteur informel et n'est donc pas en mesure de communiquer aux banques l'information minimum habituellement requise par ces dernières (coordonnées, documents légaux, états financiers, ...).

De plus, pour les PME qui évoluent dans le secteur formel, l'absence de normes comptables où au contraire le niveau excessif de l'information comptable exigée dans le cas de l'Afrique centrale et de l'Ouest par les normes OHADA – ainsi que l'insuffisance de cabinets comptables indépendants, compétents et crédibles ont un impact sur la qualité de l'information financière transmise aux banques (Kauffmann, 2005 ; FMI, 2006).

Cette forte asymétrie d'information, qui ne peut pas être compensée par une sécurisation satisfaisante des crédits, a deux implications importantes. Tout d'abord, elle augmente les coûts de transaction (évaluation et suivi du risque), ce qui entraîne un problème de rendements d'échelle étant donné les faibles montants engagés. Ensuite, elle conduit à une évaluation incertaine des risques qui se traduit souvent par leur surévaluation par les banques. Cette surévaluation des risques, associée aux surcoûts opérationnels qu'implique le crédit aux PME, conduit les banques à éviter ces contreparties ou bien à proposer des taux trop élevés.

L'amélioration de l'accès des PME au marché des financements passe ainsi inévitablement par une réduction de l'asymétrie d'information entre intermédiaires financiers et PME. (Julien Lefilleur, 2009).

Par ailleurs, il n'existe souvent aucun outil permettant aux banques de connaître les comportements de paiement de leurs nouveaux clients. Les centrales des risques ou centrales des incidents de paiement sont soit inexistantes, soit inopérantes.

Face à cette situation, il convient de mettre en place un environnement juridique fiable, capable de rassurer les agents à capacité de financement sur le niveau de risque de contrepartie rattachée aux crédits accordés.

1.3.4 La faiblesse du système judiciaire

Face à l'asymétrie d'informations entre banques et PME, la présence d'un collatéral apparaît donc souvent comme une condition nécessaire à l'octroi d'un prêt (Africappractice, 2005), ce qui exclut une majorité d'entrepreneurs ne disposant pas de ressources suffisantes.

La complexité et les délais des procédures d'enregistrement des sûretés et des procédures de recouvrement, notamment par rapport aux montants mis en jeu, ainsi que la faiblesse des systèmes judiciaires et l'incertitude sur l'issue des procédures de recouvrement font que la prise de garantie n'apparaît pas être un bon moyen pour atténuer le risque de la banque (FMI, 2006).

Cette situation n'encourage pas la banque à mieux considérer les sûretés réelles, ce qui pourra réduire le coût des crédits octroyés aux PME.

Conclusion

La PME représente la forme d'entités créatrices de richesses la plus répandue dans l'espace UEMOA. Sa pérennité conditionne l'émergence de l'économie sous régionale ; d'où la nécessité pour les établissements de crédit de satisfaire les besoins de financement des PME.

CHAPITRE 2 : La liquidité du système bancaire de l'UEMOA

Introduction

Les établissements de crédit sont des structures financières qui mobilisent l'épargne pour assurer la satisfaction des agents à besoin de financement. Ce rôle qui est dévolu aux banques et aux établissements financiers permet de financer les activités économiques des PME et des grandes entreprises.

Face à l'environnement économique de l'UEMOA qui regorge de beaucoup de PME, force est de constater l'aversion du risque que les établissements de crédit ont envers ce segment.

Ce comportement de réticence du système bancaire et financier n'est pas sans conséquence sur le niveau de liquidité dans la zone et sur le développement des activités des agents à capacité de financement.

Dans ce chapitre, nous parlerons du mécanisme de surliquidité des banques et des agrégats nécessaires pouvant permettre d'apprécier cette surliquidité.

2.1. Le mécanisme de surliquidité des banques

Pour comprendre l'importance de la liquidité bancaire, il est nécessaire de faire une distinction entre l'intermédiation monétaire et l'intermédiation non monétaire.

Dans le cadre de l'intermédiation non monétaire, une institution financière se sert de ses emprunts à son passif pour accorder des financements à son actif (Stiglitz, 1999).

En revanche, dans l'intermédiation monétaire, le financement est accordé par endettement de la banque à l'égard du bénéficiaire. La dette à vue de la banque circule comme monnaie et est acceptée par tous comme moyen de paiement. Cette dette est exigible et doit par conséquent être couverte. Si la banque n'a pas de ressources suffisantes pour faire face à ces conversions, elle devra se refinancer après, alors que l'intermédiaire non monétaire doit emprunter avant. L'une

des principales fonctions de la banque est d'apporter à ses clients une garantie de liquidité. Elle le fait en s'exposant elle-même à un risque d'illiquidité dû au désajustement des échéances de son passif et de son actif (Bourva, 1979).

Avec la crise des subprime, une pléthore d'études ont porté sur la question de liquidité bancaire. Ces études s'accordent souvent sur deux grandes interprétations de ce concept : la « liquidité de marché » et la « liquidité de financement ». Ces deux acceptions de la liquidité ne sont pas indépendantes. Il existe un lien étroit et réciproque entre elles.

2.1.1 La liquidité de marché

Le concept de liquidité de marché était au cœur de la crise des subprimes où certains compartiments des marchés financiers ont été brutalement affectés. Avant de l'aborder, il convient d'abord de définir la liquidité d'un actif financier. Celle-ci se réfère à la rapidité avec laquelle cet actif peut être échangé contre la monnaie sans perte de valeur. La liquidité de marché en est un concept proche. Elle désigne la capacité du marché à absorber des transactions sur un volume donné d'actifs ou de titres sans effet significatif sur leurs cours. Le degré de liquidité d'un marché peut être appréhendé selon trois critères (BERVAS, 2006) :

- la largeur de l'écart (ou fourchette) entre cours acheteur et cours vendeur qui mesure les coûts de transaction liés à la détention de l'actif considéré ;
- la profondeur du marché qui se réfère au volume des transactions pouvant être immédiatement exécuté sans décalage du prix à la meilleure limite ;
- la résilience du marché c'est-à-dire la rapidité avec laquelle les cours retrouvent leur niveau d'équilibre à la suite d'un choc aléatoire dans le flux des transactions.

2.1.2 Liquidité de financement

La liquidité de financement se réfère à la liquidité nécessaire pour honorer les demandes de retrait à court terme des contreparties, ou pour couvrir leurs opérations (VALLA & al. 2006). Selon cette acception, un établissement bancaire est dit liquide s'il dispose de disponibilités, ou de possibilités de mobilisation rapide, permettant de couvrir ses exigibilités suivant leur échéance durant une période donnée, souvent inférieure à trois mois. Cet article fait référence à cet aspect de la liquidité au sein des banques de l'UEMOA. Il est lié à la particularité de l'industrie bancaire. Cette particularité s'explique par son exposition au risque de transformation. En fait, les banques procèdent souvent à des financements de long terme par la mobilisation des ressources de court et/ou moyen terme(s). Ce faisant, elles prennent le risque de s'exposer aux demandes de retrait imprévues de leur clientèle. La détention d'une certaine quantité de liquidité par une banque est donc nécessaire pour faire face au risque susmentionné. Le problème est que cette détention peut se révéler, dans certaines circonstances, contradictoire avec l'objectif de rentabilité des banques. Aussi, on parle de « gaspillage de liquidité » quand un établissement bancaire détient une quantité de liquidité au-delà du nécessaire pour couvrir les opérations de sa clientèle et sans motivation stratégique. La gestion de la liquidité est ainsi rendue délicate puisqu'elle conduit à une ambivalence entre nécessité de prudence et objectif de rentabilité. Ce phénomène a très tôt attiré l'attention du législateur car, une panique bancaire, une ruée suite à la faillite ou à l'illiquidité d'une banque, peut avoir des répercussions sur l'ensemble du système financier et remettre en cause la stabilité financière. Ainsi, la mise en place d'une réglementation prudentielle, notamment en ce qui concerne la gestion de la liquidité bancaire, s'est avérée nécessaire afin de sauvegarder le système financier de la prise de risque excessive d'une banque donnée.

Le concept de liquidité de marché a pris de l'ampleur sur celui de liquidité de financement avec l'importance du rôle joué par les banques sur les marchés financiers et la multiplication des crises financières. Cependant, il existe un lien étroit et réciproque entre les deux acceptions de la liquidité [EWERHART, C. & VALLA, N. (2008)]. En effet, la parfaite liquidité des actifs d'une banque (liquidité de marché) lui permet de se couvrir contre le risque de transformation (liquidité de financement) dans la mesure où leur cession rapide lui permet d'honorer les retraits du passif.

Ce point de vue est aussi exposé par PRAET, P. & HERZBERG, V. (2008). Selon ces auteurs, la valeur des actifs détenus par une banque pour amortir des chocs éventuels sur sa liquidité dépend des conditions de liquidité sur le marché car sa peut se traduire par l'exposition de son bilan et même par l'assèchement rapide de sa liquidité de financement. Inversement, un choc sur la liquidité de financement d'un établissement bancaire peut aussi se propager sur le reste du marché via les liens interbancaires classiques. Ce mécanisme s'explique par les phénomènes de « préférence pour la liquidité » et/ou la « fuite vers la qualité ». La liquidité de marché va donc ensemble avec la liquidité de financement. Ceci est encore vrai pour le système financier des pays développés qui ont recours massivement aux innovations financières, se traduisant par un niveau de sophistication élevé des instruments financiers.

De façon globale, nous pouvons donc dire que la surliquidité bancaire est atteinte quand les banques disposent d'assez de ressources non utilisées pour financer les agents à besoin de financement.

Pour mieux apprécier cette situation, plusieurs agrégats sont nécessaires. Il s'agit des indicateurs mis en place par les banques centrales ou la commission bancaire.

2.2 Les agrégats d'appréciation de la surliquidité bancaire

Plusieurs agrégats sont définis pour mieux apprécier le niveau de liquidité détenu par le système bancaire. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer :

- Le ratio de liquidité de la réglementation bancaire,
- Le ratio de réserves obligatoires,
- La balance de paiement.

2.2.1 Ratio de liquidité bancaire

Le Comité de Bale 3 (2010) a élaboré deux normes ayant des objectifs distincts mais complémentaires, à utiliser par l'autorité de contrôle pour surveiller le risque de liquidité. « Le premier consiste à favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour surmonter une crise grave qui durerait 30 jours calendaires. Le Comité a mis au point, à cet effet, le ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio, LCR). Le second objectif est de promouvoir la résilience à plus long terme en instaurant des incitations supplémentaires à l'intention des banques afin qu'elles financent leurs activités au moyen de sources structurellement plus stables. Le ratio structurel de liquidité à long terme (Net Stable Funding Ratio, NSFR), couvrant une période d'un an, vise à garantir une structure viable des échéances des actifs et passifs ».

Ainsi, à court terme nous avons :

$$\frac{\text{Encours d'actifs liquides de haute qualité}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

A long terme, nous avons

$$\frac{\text{Montant de financement stable disponible}}{\text{Montant de financement stable exigé}} \geq 100 \%$$

Ces ratios mettent en relief la notion de liquidité conjoncturelle et celle structurelle afin de favoriser l'anticipation des crises de liquidité bancaire.

Compte tenu de la situation financière des banques dans l'espace UEMOA, la commission bancaire a élaboré des normes de liquidité. Selon la réglementation bancaire de l'UMOA, les

normes prudentielles préconisent la mesure de la liquidité des banques par le calcul du ratio suivant :

$$\frac{\text{Actifs disponibles et réalisable à CT}}{\text{Passif exigible à CT + engagements}} \geq 75\%$$

Sont pris en compte pour le calcul du ratio les éléments ayant une durée résiduelle de 3 mois maximum.

2.2.2 Les réserves obligatoires

Le dispositif des réserves obligatoires permet à la BCEAO de réduire ou de développer la capacité de distribution de crédit du système bancaire. Ainsi, toutes les banques et les établissements financiers distributeurs de crédit, autorisés à recevoir des dépôts du public et les établissements de financement de ventes à crédit, sont assujettis à la constitution de réserves obligatoires auprès de la Banque Centrale. Le dispositif de réserves obligatoires est utilisé par la BCEAO comme un instrument visant à renforcer l'efficacité de la politique des taux d'intérêt (BCEAO : 2012).

Cet instrument ne peut être utilisé comme mesure de la liquidité en tenant compte de l'évolution des réserves dans le temps par rapport à la norme fixée par la banque centrale.

2.2.3 La Balance de paiement

Selon l'institut français de statistique (INSEE), « La balance des paiements est un état statistique qui retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs ou de portefeuille).

L'appréciation des flux de capitaux pourra permettre de voir si la surliquidité des banques dans l'espace UEMOA est réelle ou non.

Conclusion

Le niveau de liquidité des banques est très nécessaire pour mieux appréhender le niveau du sous financement des PME.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

DEUXIEME PARTIE : CADRE PRATIQUE DE L'ETUDE

Chapitre 3 : La méthodologie de recherche

Introduction

Il est question dans ce chapitre, d'élaborer un modèle d'analyse. Ceci consistera à vérifier l'existence d'une relation, voire un lien de cause à effet, entre le financement des PME et la surliquidité des banques.

« La méthode est constituée de l'ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre et vérifie » (GRAWITZ, (1990 : 384-386).

Notre recherche nécessite le choix d'une méthodologie adaptée pour la collecte et l'analyse des données afin de montrer que les résultats de la recherche ont été obtenus suivant un processus scientifique.

En somme, il s'agira d'une modélisation de la forme :

T = F(Xi) avec T = variables

Xi = variables d'actions

$1 \leq i \leq n$, n étant le nombre de variables d'actions.

Pour y parvenir, il nous paraît judicieux d'identifier les variables du modèle avant de les opérationnaliser.

3.1 Identification des variables du modèle d'analyse

L'identification des variables explicatives du financement des PME prestataires de l'Etat, suppose que l'on prenne comme point de départ la question centrale de notre problématique à savoir : **Comment améliorer le financement des PME par le système bancaire ?**

Cela permettra d'élaborer plus aisément les hypothèses de recherche. Mais, dans le but de vérifier leur validité, du point de vue de la théorie, ces hypothèses feront l'objet d'un test de pertinence qui permettra d'apprécier leur importance dans la perspective de trouver des solutions pratiques pouvant contribuer à la pérennité des PME.

3.1.1 Les hypothèses de recherches

Les hypothèses de recherche découleront de la question de recherche précédemment posée à savoir «**Comment améliorer le financement des PME par le système bancaire**»?

Cette question centrale nous amène donc, en d'autres termes, à diagnostiquer les moyens nécessaires pour assurer le financement des PME par le système bancaire.

Compte tenu de ce qui précède et en approfondissant l'examen de notre question centrale, l'on se rend compte que plusieurs facteurs sont responsables de la morosité du financement des PME. Ces facteurs sont de deux ordres, à savoir :

- Les facteurs relevant de l'environnement et des caractéristiques propres aux PME ;
- Les facteurs du comportement de préférence du système bancaire.

❖ **Les facteurs relevant de l'environnement et des caractéristiques propres aux PME**

Les facteurs représentent des éléments liés aux caractéristiques de l'environnement macroéconomique et du comportement des différents agents intervenant sur le marché de financement des PME. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons citer :

- L'environnement macroéconomique ;
- l'asymétrie d'informations
- La faiblesse du système judiciaire.

❖ **Les facteurs relevant de la préférence des établissements de crédit (EDC)**

Les facteurs relevant du système bancaire et financier sont les suivants :

- La préférence de financement des grandes entreprises ou des filiales ;
- La préférence d'acquisitions des bons de trésor de l'UEMOA ;
- La constitution de la liquidité disponible sur les comptes banque centrale

Ainsi, face à tous ses facteurs réunis, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes ;

- **Hypothèse n° 1 :** l'environnement macroéconomique et le système judiciaire constitue un frein au financement des PME par le système bancaire et financier.

L'environnement économique constitue un critère majeur pour encourager les établissements de crédit à accompagner les promoteurs dans leur élan de financement. Moins de 40 % des banques dans les pays en développement non africains considèrent l'environnement macroéconomique comme un obstacle important à leur engagement sur les PME, alors que 60 % des banques d'Afrique mentionnent ce facteur parmi les freins au développement de leurs opérations sur ce segment (Martinez PERIA, 2009). Ces statistiques montrent l'importance et l'impact de l'environnement macroéconomique dans le financement des PME.

Hypothèse 2: l'asymétrie d'informations constitue un frein au financement des PME par le système bancaire et financier.

La majorité des PME évolue dans le secteur informel. Cette situation ne permet pas aux PME d'élaborer des états de synthèse pouvant montrer aux établissements de crédit leur santé financière réelle; d'où l'absence et la qualité des informations financières fournies par les PME.

Hypothèse 3 : la préférence des établissements de crédit de financer d'autres emplois autre que le segment des PME constitue un frein au financement des PME.

L'aversion du risque sur les PME et la préférence de financement des grandes sociétés ou des filiales de groupe étranger constituent également un frein majeur. Cette situation amène les banques à dérober à une grande partie de leur rôle qu'est le financement de l'économie.

Hypothèse 4 : la préférence pour les établissements de crédit de maintenir le niveau élevé de liquidité constitue un frein au financement de l'économie et des PME en particulier.

L'aversion du risque des établissements de crédit de l'UEMOA les amène à constituer un niveau élevé de liquidité compte tenu du risque de contrepartie sur le segment PME.

Cette situation constitue un frein au financement des PME dans l'espace UEMOA.

Le modèle d'analyse peut se traduire par l'équation ci-après :

$T = F(MPE, MGE, EM, RAI)$ avec :

T= financement des PME

EEJ= environnement économique et le système judiciaire

AI= asymétrie d'informations

AE= autre emplois de financements autres que les PME

L : détention de liquidité

3.1.2 Opérationnalisation des variables du modèle et outils de collecte de données

IL s'agit ici de recourir à un certain nombre d'indicateurs pour rendre le modèle d'analyse opérationnel.

3.1.2.1 Les indicateurs d'appréciation de l'impact de l'environnement économique.

Il s'agit de mener une enquête sur les mesures incitatives mises en place par chaque pays pour favoriser le financement des PME par le système bancaire et financier. Cette enquête sera faite sous forme de questionnaires adressés à quelques dirigeants d'établissements de crédit de l'espace UEMOA. En plus, nous ferons une analyse comparative entre les pays en développement Africain et ceux non Africains.

3.1.2.2 Indicateur d'appréciation de l'asymétrie d'informations

Il s'agit de faire une analyse statistique des dossiers de crédit financés par les EDC, nous avons :

- La catégorisation des prêts financés par les EDC
- Le taux de rejet de dossiers de crédit et les différentes raisons.

3.1.2.3 Indicateur d'appréciation de la préférence de financement d'autres emplois autre que les PME.

Il s'agit d'identifier la part du financement d'autres actifs comme les bonds de trésor, les prises de participations dans les sociétés dans le total des emplois financés par les établissements de crédit.

3.1.2.4 Indicateurs d'appréciation du niveau de liquidité des établissements de crédit

Il s'agit ici de voir l'évolution du niveau des réserves obligatoires exigées par la BCEAO aux banques sur plusieurs années.

Schématiquement, nous avons :

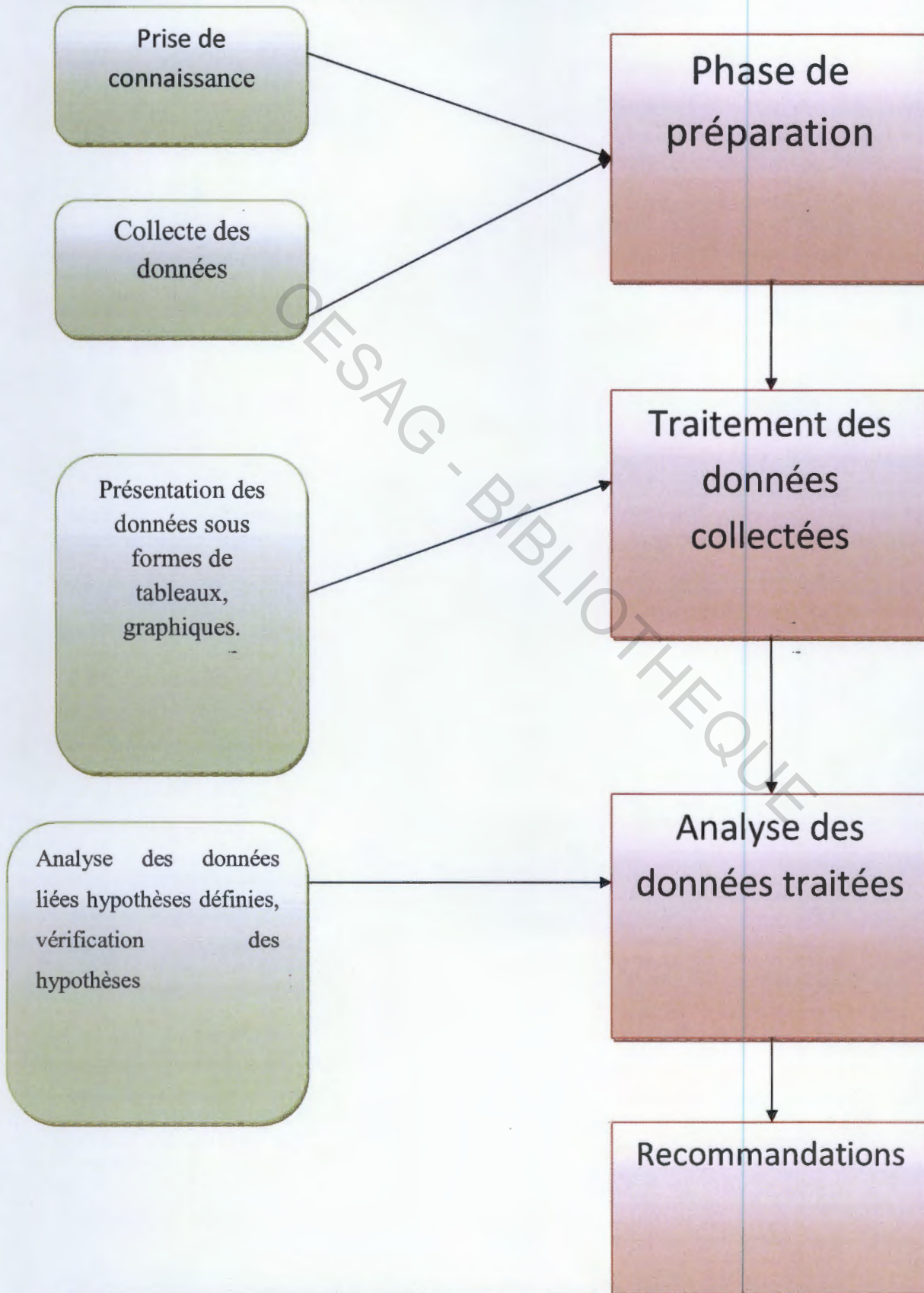
Tableau 1 : récapitulatif des indicateurs définis par hypothèse

Hypothèses	Indicateurs d'analyse
Impact environnement économique	- mesure incitative mise en place - analyse comparative avec les pays non Africains
Asymétrie d'informations	- la nature des prêts financés par les EDC - les motifs de rejets des dossiers de crédit
Préférence de financement d'autres emplois autres que le segment PME	- le niveau d'acquisition des bons de trésor - le niveau de détention des participations
Préférence de détention de liquidité que de faire face au risque de contrepartie des PME	Niveau de réserves obligatoires sur plusieurs années

Source : nous-mêmes

Notre modèle d'analyse peut se traduire de la manière suivante :

Graphique 1 : schéma d'analyse



3.2 Les outils de collecte de données et méthodes de traitement des informations

Comme outils de collecte de données nous avons utilisé l'observation directe, l'analyse documentaire existant au niveau du ministère des finances et de la BCEAO.

3.2.1 Les outils de collecte de données

Il s'agit des différents moyens utilisés pour rentrer en possession des informations nécessaires.

3.2.1.1 L'observation directe

Elle est la constatation de la réalité instantanée de l'existence et du fonctionnement d'un processus, d'un bien, d'une transaction, d'une valeur (Lemant, 1995 : 201). Elle ne peut être menée de deux manières : l'observation directe et l'observation indirecte.

L'observation est un moyen fiable de collecte d'informations car selon Obert (2000 :91) « le moyen le plus sûr de vérifier la véracité et l'existence de certains éléments est de se les faire présenter »

L'observation directe a consisté à observer le service comptable sur les techniques de recouvrement des créances utilisées.

3.2.1.2 L'analyse documentaire

Il s'agit d'analyser les différents rapports fournis pour la commission bancaire et la banque centrale sur les exercices 2009, 2010 et 2011.

3.2.2 La méthodologie de traitement des informations

La collecte des informations a constitué la seconde étape de nos travaux pour mieux cerner la réalité de la performance financière de l'institution et dégager les forces et les faiblesses de celle-ci.

L'objectif visé par ce traitement d'informations est d'obtenir des résultats pouvant permettre d'affirmer ou d'infirmes les différentes hypothèses que nous avons fixées.

Il faut préciser que certaines informations n'ont pu être obtenues du fait de leur indisponibilité. Cependant, nous avons pu avoir les différentes informations nécessaires pouvant nous permettre d'apprécier au mieux la problématique de financement des PME.

Conclusion

La méthodologie adoptée permet de procéder à une appréciation du niveau de financement des PME. Ces informations feront l'objet d'une présentation sous forme de résultats élaborés à partir des différents indicateurs retenus.

Chapitre 4 : présentation des résultats et recommandations

Introduction

Les PME représentent la majorité des entreprises constituant le secteur privé de l'UEMOA. Pour cela, le développement des PME est perçu comme un facteur essentiel de la promotion du secteur privé et constitue un moyen de lutte contre la pauvreté. Pour ce fait, l'Etat et les partenaires au développement n'hésitent pas à mettre les moyens pour accompagner les différents promoteurs. Mais ce soutien seul ne suffit pas car pour assurer la pérennité des PME, il faut le financement des activités par les établissements de crédit. Le soutien de ces partenaires financiers est primordial pour l'atteinte des objectifs des PME. Mais, force est de constater que le financement du secteur PME ne suscite pas un grand engouement pour les EDC dans l'espace UEMOA compte tenu du risque élevé lié à ce segment de clientèle et de l'absence de garanties fiables de la part des promoteurs. Du fait de la réticence du financement des PME et de la présence d'un nombre moins important de grandes entreprises, les établissements de crédit se retrouvent dans une situation de surliquidité structurelle.

Dans ce chapitre, nous présenterons parlerons des caractéristiques des PME et des établissements de crédit de l'UEMOA, ensuite nous présenterons les résultats obtenus

4.1 Les caractéristiques des PME et des établissements de crédit

4.1.2 Les caractéristiques des PME

Face à la réalité de l'économie informelle difficilement maîtrisée par les autorités publiques, les caractéristiques générales que nous pouvons avoir au niveau des PME sont les suivantes :

- **Un manque de compétences internes des entrepreneurs et des managers**

Dans le contexte spécifique des PME, le rôle de l'entrepreneur dans la gestion de l'entreprise est un élément clé pour le développement international de l'entreprise.

Dans les pays de l'UEMOA, malgré la définition de la notion de PME qui ne prend pas en compte la vision de l'entrepreneur, force est de constater que les PME sont souvent gérés par les

personnes d'un faible niveau d'éducation et ne pouvant pas prendre des initiatives pouvant permettre de gérer au mieux l'orientation de l'entreprise.

Cette caractéristique constitue l'un des premiers critères exigés par les EDC pour l'octroi du crédit.

- La vulnérabilité des activités des PME

La PME est vulnérable par son domaine d'activité. Si elle est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus qu'elle ne pourra pas compenser par un autre produit. La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur comme l'Etat s'expose à un risque économique très important. L'agressivité de la grande entreprise doit la conduire à mettre en place une "veille" pour maintenir sa position de leader dans son secteur d'activité. Cette "veille" peut être coûteuse à la PME qui peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement. En effet, les banques sont souvent réticentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes.

Cette situation est très fréquente dans les pays de l'UEMOA où la grande majorité des PME sont fournisseur d'un seul client ou évoluent avec un monoproduit. Cette situation n'assure pas la pérennité du PME et constitue un frein au financement des PME.

-L'absence d'états financiers réguliers tels que définis par la norme comptable

Cette situation constitue l'un des freins au financement des PME. En effet, force est de constater que les dirigeants de PME n'ont pas encore compris l'importance des états financiers annuels. Cette situation ne permet pas aux EDC de crédit de mieux maîtriser la santé financière de la PME et constitue un facteur bloquant du financement des PME dans l'espace UEMOA.

Toutes ces caractéristiques constituent des facteurs bloquants des PME pour accéder au financement des activités par les EDC.

4.1.2 Les caractéristiques du système bancaire de l'UEMOA

Le système bancaire de l'UEMOA compte, au 31 décembre 2011, cent vingt (120) établissements de crédit agréés, dont cent sept (107) banques et treize (13) établissements financiers à caractère bancaire. Le nombre de guichets bancaires se chiffre à mille six cent quatre-vingt-treize (1693) et celui des GAB/DAB à mille cent soixante-dix-huit (1178).

L'activité des établissements de crédit de l'UEMOA, appréciée sur la base du total des bilans, a progressé en 2010 de 1.999,8 milliards soit 17,4%, pour s'établir à 13.470,8 milliards, contre 12,4% l'année précédente.

Les ressources ont augmenté de 1.870,9 milliards pour s'établir à 11.995,7 milliards à fin décembre 2010 (+18,5%).

Les emplois se sont accrus de 1.835,7 milliards (+20,4%) par rapport à l'année 2009, pour ressortir à 10.822,7 milliards au 31 décembre 2010. L'analyse de la structure des crédits, qui se sont établis à 7.475,7 milliards au terme de l'année 2010, révèle que la part relative des crédits à moyen et long terme dans l'encours total des crédits est demeurée stable à 37,4% en 2010 contre 37,2% en 2009.

Les produits d'exploitation des banques et établissements financiers à caractère bancaire se sont élevés à 1.309,2 milliards à fin décembre 2010, en hausse de 122,3 milliards (10,3%) par rapport à 2009. Les charges d'exploitation bancaires des établissements de crédit sont ressorties à 431,6 milliards en 2010, en augmentation de 37,8 milliards (+9,6%) par rapport à 2009.

Le produit net bancaire (PNB) des banques et établissements financiers s'est établi à 877,7 milliards, soit une hausse de 84,6 milliards (+10,6%) par rapport à l'année 2009.

Le résultat net est ressorti bénéficiaire de 114,2 milliards au 31 décembre 2010, en baisse de 13,3 milliards ou de 10,4% par rapport à l'exercice 2009.

La marge sur les opérations avec la clientèle s'est élevée à 10,1% au 31 décembre 2010, en légère baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Cette évolution

s'explique par un repli du taux d'intérêt moyen appliqué aux crédits à la clientèle qui est passé de 12,6% en 2009 à 12,3% en 2010. Le taux moyen de rémunération des comptes créditeurs de la clientèle est, quant à lui inchangé à 2,2%. Le coefficient de rentabilité a baissé de 2,8 points d'une année à l'autre, pour ressortir à 10,4% au 31 décembre 2010. (BCEAO : 2012)

Ces banques sont des banques commerciales à vocation universelle, tournées vers la satisfaction de tous les agents économiques à besoin de financement.

Ces différents agrégats nous montrent la bonne santé financière des EDC, ce qui doit les amener à élargir le portefeuille de clientèle sur le marché des PME compte tenu de l'attrait de ce segment.

4.2 Présentation et analyse des résultats

Les résultats seront présentés en tenant compte des hypothèses initialement fixées.

4.2.1 Présentation des résultats

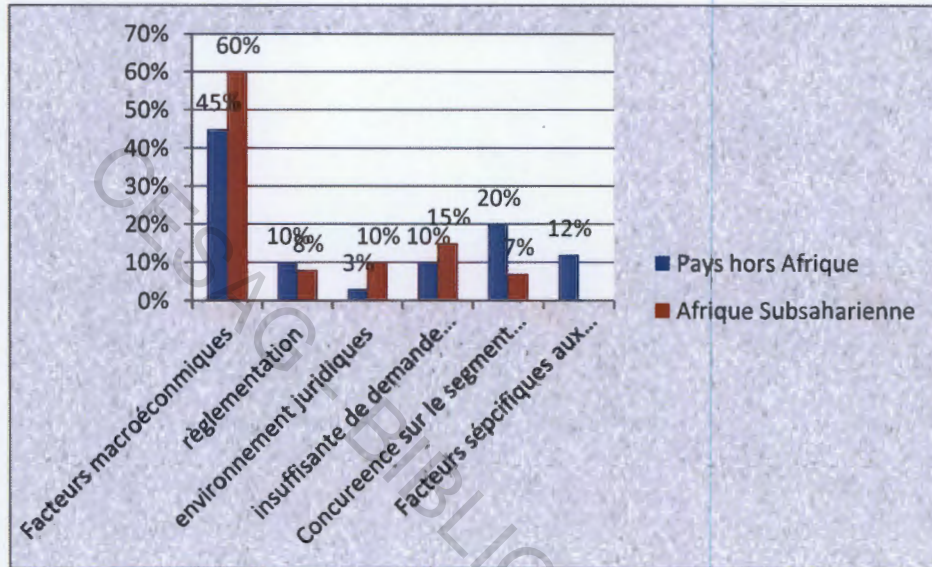
4.2.1.1 Résultat lié à l'impact de l'environnement économique.

Les résultats obtenus suite à une analyse comparative entre la zone Afrique Subsaharienne et les pays en développement hors d'Afrique et une enquête effectuée auprès des dirigeants de banque sur 7 des 8 pays de l'UEMOA sont les suivants:

❖ **Analyse Afrique Subsaharienne et Pays en développement hors Afrique**



Graphique 2 : Analyse comparative pays Subsahariens et autre pays hors Africains



Source : Banque Mondiale (2009)

Cette analyse comparative entre les deux zones montrent que les principaux motifs de l'engagement des banques telles que les facteurs économiques, la concurrence sur le segment etc. sont mieux maîtrisés dans les pays en développement hors de l'Afrique qu'en Afrique Subsaharienne. Cette situation explique la nécessité dans l'espace UEMOA de cerner au mieux les facteurs macroéconomiques qui influencent le financement des PME.

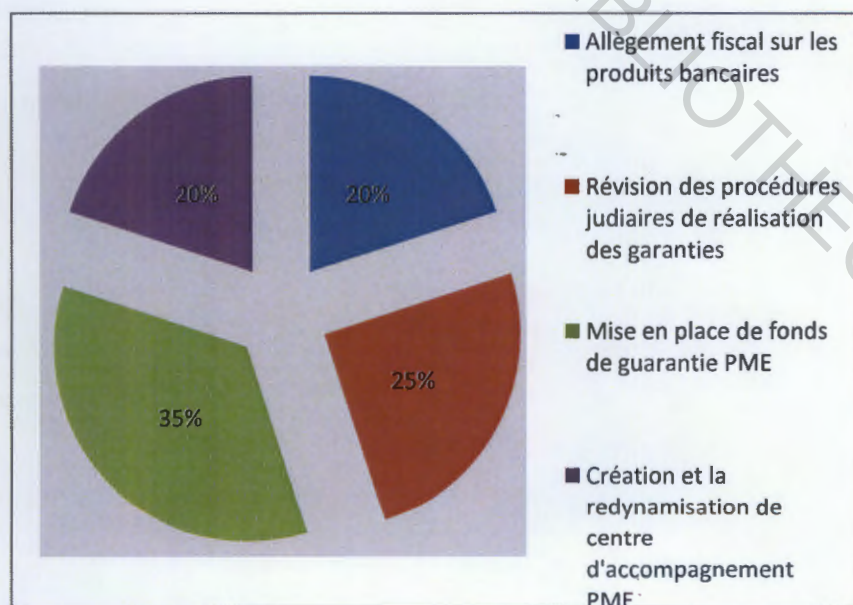
❖ **Résultat de l'enquête effectuée auprès des dirigeants de banques de l'UEMOA**

Les paramètres retenus sont les suivants :

- Allègement fiscal sur les produits bancaires réalisés,
- Réduction des procédures judiciaires de garanties,
- Mise en place de fonds de garantie PME,
- Création et redynamisation des centres d'accompagnement PME.

Le résultat obtenu sur un échantillon de 69 dirigeants de banque est le suivant :

Graphique N°3 : Appréciation de l'impact de l'environnement économique



Source : nous mêmes

35% de notre échantillon estime que les autorités publiques à divers niveaux doivent mettre en place des mesures incitatives de sécurisation du crédit, 25% estime que les procédures judiciaires

en matière de réalisation de garantie doivent être révisées, 20% pour la création des centres d'accompagnement PME et 20% pour l'allègement fiscal incitatif.

Ces statistiques illustrent la nécessité pour les dirigeants de pouvoir mettre en place des mesures incitatives de sécurisation du crédit permettant de financer les PME.

4.2.1.2 Résultat lié à l'asymétrie d'informations

Selon la Banque Mondiale (2009), 70% de la population rurale travaille dans le secteur des PME de manière formelle ou informelle.

Les rapports annuels de la commission bancaire nous permettent d'avoir les statistiques suivantes :

Tableau 2 : répartition des crédits octroyés à l'économie par les banques

Secteur d'activité	2007	2008	2009	2010
Agricultures	3%	7%	3%	2%
Industries extractives	1%	1%	1%	1%
Industries manufacturières	20%	18%	18%	19%
Autres secteurs	76%	74%	78%	78%

Source : BCEAO (2011)

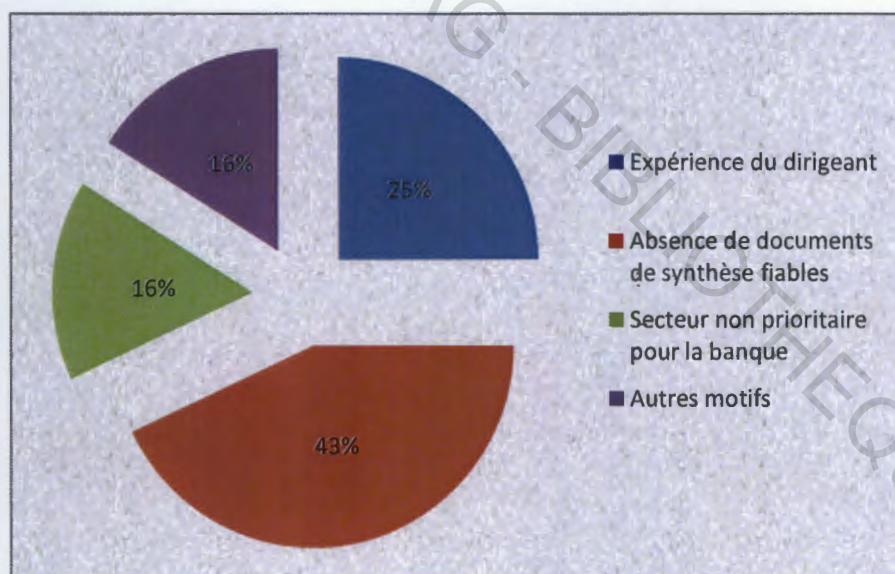
Ces différentes statistiques nous montrent la part des crédits financés à l'économie au niveau des secteurs prioritaires de l'économie, où sont concentrées les initiatives et les projets des PME.

❖ **Analyse des motifs de rejets de dossiers de crédit PME**

Notre échantillon s'est basé sur un certain nombre de dossiers de financement PME et PMI rejetés par les banques. La taille de notre échantillon est de 90 dossiers sélectionnés.

Le dépouillement de ces dossiers a abouti au résultat suivant :

Graphique n°4 : Analyse des causes de rejet financement PME



Source : nous mêmes

L'analyse de ce graphique permet d'aboutir aux conclusions suivantes :

- 25% des dossiers de financement sont rejetés pour inexpérience du dirigeant,
- 43% des dossiers sont rejetés pour absence de visibilité liée aux documents de synthèse,
- 16% pour des raisons de priorité définies par la banque,
- 16% pour des motifs divers.

Ces résultats obtenus montrent l'importance de la disponibilité de l'information financière comme solution pour accroître le niveau de financement des PME.

4.2.1.3 Résultat lié à la préférence de financement d'autres segments autres que les PME

Les résultats ont été obtenus à ce niveau grâce à des publications de la Banque Mondiale et de la BCEAO.

Tableau n°3 position des entreprises face au crédit dans l'UEMOA

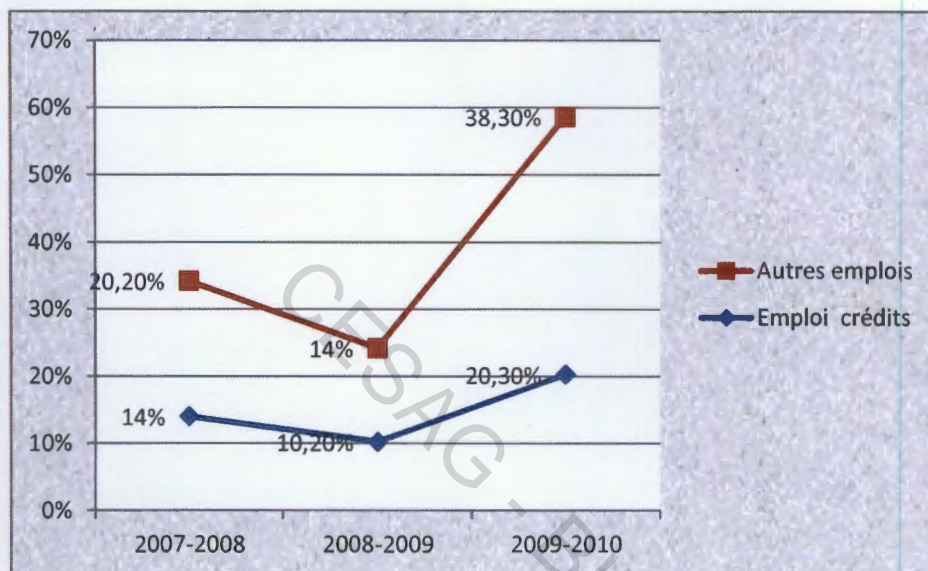
Libellés	Petites entreprise	Entreprise moyenne	Grande entreprise
pas de besoin de financement	34%	39,80%	32,50%
Absence de financement malgré un besoin	41,20%	28,20%	11,90%
Bénéficiaire de financement	24,80%	32%	55,60%

Source: Making finance work for Affrica (Banque mondiale : 2009).

Ces statistiques nous montrent que 41,20% des petites entreprises et 28,2% des entreprises moyennes ne bénéficient pas de financement contre seulement 11,90% des grandes entreprises qui ne bénéficient pas de financement. En plus 24,80% des petites entreprises et 32% des entreprises moyennes sont bénéficiaires de financement contre 55,60% pour les grandes entreprises.

❖ Statistiques de la BCEAO

Graphique 5 : évolution des emplois bancaires



Source : nous mêmes à partir des rapports annuels de la commission bancaire

Ces statistiques de l'évolution des emplois financés par les banques montrent une volonté affichée des établissements de crédit de financer d'autres actifs autre que le crédit à l'économie de façon générale et les PME en particulier. Ces autres actifs sont les bons de trésor, les actions et les obligations à long terme.

4.2.1.4 Résultat lié à la préférence de détention de liquidité

Au 15 décembre 2009, pour un niveau de réserves requises de **493,8** milliards de francs CFA, les réserves des banques effectivement constituées ont atteint **910,7** milliards. Les réserves libres se sont ainsi établies à **416,9** milliards de francs CFA, contre **159,1** milliards un an plus tôt. (BCEAO, 2009).

En 2010, pour un niveau de réserves requises de **539,8** milliards, les réserves effectivement constituées s'élèvent à **1341,6** milliards soit un niveau de réserves libre de **801,8** milliards.

Cette statistique montre le niveau de liquidité au niveau des banques. Au lieu de prendre les réserves libres pour financer les besoins des PME, elles préfèrent conserver la liquidité sur leur compte de la BCEAO compte tenu de l'absence de maîtrise du risque de contrepartie sur ce segment.

4.2.2 Analyse des résultats

Après analyse des résultats obtenus, nous sommes en mesure d'affirmer ou d'infirmer les hypothèses définies initialement.

4.2.2.1 Vérification de l'hypothèse 1

L'analyse des résultats obtenus pour l'hypothèse selon laquelle l'environnement macroéconomique est un frein pour le financement de l'économie est affirmée.

4.2.2.2 Vérification de l'hypothèse 2

L'analyse des résultats pour l'hypothèse selon laquelle, l'asymétrie d'informations constitue un frein au financement des PME est affirmée.

4.2.2.3 Vérification de l'hypothèse 3

L'analyse des résultats pour l'hypothèse selon laquelle la préférence des établissements de crédit de financer d'autres emplois autre que le financement des PME est vérifiée.

4.2.2.4 Vérification de l'hypothèse 4

L'analyse des résultats pour l'hypothèse selon laquelle, la préférence de détention de liquidité constitue un frein au financement de l'économie est vérifiée.

Les résultats obtenus par rapport aux hypothèses fixées nous permettent de proposer des solutions et des recommandations nécessaires pour améliorer le financement des PME dans l'espace UEMOA.

4.3 Solutions et conditions de mises en œuvre

4.3.1 Les solutions

Pour favoriser l'augmentation du niveau de financement des PME, plusieurs solutions sont possibles parmi lesquelles nous pouvons citer :

- Le développement des mesures incitatives de sécurisation du crédit : pour réduire l'aversion des banques sur le segment PME, cette mesure consiste à développer des mécanismes de garantie fiables et permettant aux prêteurs de ne pas être dépendants des administrateurs judiciaires souvent défailtantes. Dans cette perspective, des fonds de garantie indépendante dédié aux PME doivent être mis en place.
- Le développement des centres agréés de gestion pouvant accompagner les PME dans la mise en place des états de synthèse. Cette solution permettra aux établissements de crédit d'avoir une idée claire de la santé financière des PME.
- L'augmentation des moyens dédiés au PME au niveau des banques. Les banques doivent mieux suivre les concours aux PME et servir de conseiller financier pour mieux accompagner les PME, tout ceci ne peut se faire que s'il y a création d'un département spécialisé PME ;
- La mise en place des fonds de financements PME par les institutions financières internationales. Cette solution permet de partager le risque avec un tiers et à la banque de réduire le risque de défaut.
- La diversification des sources de financement PME. Il s'agit pour les établissements de crédit d'accompagner les PME par d'autres sources de financement telles que le crédit bail et l'affacturage.
- Le développement des sous-traitances entre les PME et les grandes entreprises. Ces contrats peuvent servir de base au financement des besoins PME.

- La création d'un cadre juridique et fiscal tourné vers le développement. Cela permettra de converger vers une économie d'émergence basée sur les règles modernes de droit et de gestion.
- L'accession à l'économie formelle et hiérarchisée des PME. Il s'agit de la mise en place d'un programme pouvant faciliter l'émergence d'une économie formelle. Cela permettra de faciliter la collaboration PME et établissement de crédit.
- L'amélioration du management par la mise en place d'une structure régie par les règles moderne de gestion et de gouvernance ;
- La diversification des sources de revenus afin d'éviter la dépendance à un monoproduit.

4.3.2 Les conditions de mise en œuvre

Pour mettre en place toutes ces solutions, des conditions de mise en œuvre sont nécessaires :

Il s'agit de :

- ❖ Une volonté politique claire des autorités de chaque pays de l'UEMOA
 - pour la mise en place des mesures incitatives et de garantie de financement des PME
 - la redynamisation des institutions mises en place par l'UEMOA pour favoriser l'émergence des PME ;
 - la création d'un cadre juridique, légal et fiscal tourné vers le développement ;
- ❖ la collaboration de l'APBF
 - la nécessité de collaboration de l'APBEF pour obliger les banques à se doter d'un département de financement PME.

❖ La collaboration des institutions internationales de financement

Il s'agit de la collaboration des institutions de financement telles que la banque pour partager le risque de contrepartie avec les établissements de crédit sur ce segment.

Conclusion

Les résultats obtenus à la suite de nos travaux montrent l'importance et la nécessité de financer les PME pour accroître la production nationale. Ce succès passe par la mise en œuvre d'un certain nombre d'outils ou de conditions nécessaires pour assurer la pérennité des PME.

Conclusion générale

De tout ce qui précède, il ressort de notre étude que le financement des PME constitue un pilier important pour relever le niveau économique de la sous région et amorcer le développement. Ceci passe par un certain nombre d'outils ou de conditions nécessaires pour encourager le système bancaire et financier à accompagner le financement des PME viables.

Un accroissement du financement des PME, est source de réduction de la surliquidité du système bancaire et permettra aux banques de satisfaire à leur rôle premier à savoir le financement de l'économie. Tout ceci ne peut se faire sans la volonté politique des autorités publiques et l'implication des banques en faisant des PME leur segment essentiel pour accroître leur rendement.

Face à la situation actuelle de la sous région, le financement des structures financières décentralisées n'est-il pas la solution la plus fiable pour faire accroître le financement des PME et amorcer la croissance économique sous régionale ?

Annexe 1

Questionnaires relatives à l'étude sur le financement des PME dans un environnement de liquidité bancaire ;

N.B

Veillez bien vouloir encercler la bonne réponse.

1- Quelles sont les conditions macroéconomiques qui peuvent vous permettre de mieux financer les PME.

- a) Allègement fiscal
- b) Révision de procédures judiciaires
- c) Mise en place de fonds de garanties
- d) Mise en place des centres d'accompagnement PME.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

1. BERVAS,A (2006), « *la liquidité du marché et sa prise en compte dans la gestion financière, revue de la stabilité financière* » Dalloz
2. Bigsten & al in Manufacturing enterprises in AFRICA(2003)
3. DIOUF Coumba Ndoffène & BACHIR Wade, (2005), « *la crise du financement de la PME Sénégal* », CREA, 17 pages.
4. FITOUSSI Isabelle, (1990), « *la PME face à sa banque* », édition Performa, 314 pages.
5. GRAMITZ Madelaine, (1990), « *méthodes des sciences sociales* », Dalloz,1140 pages
6. HerzbergV.(2008), « *la liquidité de marché et liquidité bancaire* » economica
7. KAUFFMANN(2005), « *le financement des PME en Afrique* », OCDE, repère 7
8. LEFEBRE Francis, (1996), « *financement des entreprises ; source de financement* » 623 pages
9. LEFILLEUR J.(2008), « *Comment améliorer l'accès au financement pour les PME d'Afrique Subsaharienne* »
10. ROCHET & al (2007), « *Economie de la banque* », Encyclopédie-Universalis

Revues financières et rapports de recherche

11. Africapractrice (2005) *access to finance : profiles of African SMEs*
12. BARRO Issa, (2004), « *la micro finance et le financement des PME et MPE* », ministère de la PME, l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance », 56 pages
13. Collier & al(2009)? « *Now 's the time to invest in AFRICA* », Havard business review

14. Ewerhart & al(2008) « *liquidité des marchés financiers et prêteur en dernier ressort* », revue de la stabilité financière n°11
15. LEFILLEUR J.(2008) *Comment améliorer l'accès au financement pour les PME d'Afrique Subsharienne* »
16. Martinez PERIA(2008) *financing for SMEs around the world: drivers, Obstacles, banque mondiale*
17. Valla & all(2006) « *liquidité bancaire et stabilité financière* », revue de la stabilité financière, banque de France n°9
18. Rapport annuel commission bancaire(2007)
19. Rapport annuel commission bancaire(2008)
20. Rapport annuel commission bancaire 2009
21. Rapport annuel commission bancaire 2010
22. ST-PIERRE, & al (2003), « *Les nouveaux modèles d'affaires des PME manufacturières une étude exploratoire* », Rapport de recherche, Institut de recherche sur les PME,
23. Union Européenne (1996), « *classification des PME* »

Sites internet

- www.Bceao.int
- www.insee.fr
- www.umeoa.int

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	8
CHAPITRE 1 : LE FINANCEMENT DES PME EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	9
1.1. La structure des PME	9
1.1.1 Définition de la PME	10
1.1.2 Les caractéristiques de PME	12
1.1.3 Le cadre institutionnel des PME dans l'UMOA	13
1.2 Les besoins de financement des PME.....	15
1.2.1 Les sources de financement	17
1.3 Les difficultés de financement des PME.....	19
1.3.1 La réticence des établissements de crédit.....	19
1.3.2 L'environnement macroéconomique.....	20
1.3.4 La faiblesse du système judiciaire.....	22
Conclusion.....	22
CHAPITRE 2 : LA LIQUIDITE DU SYSTEME BANCAIRE DE L'UEMOA.....	23
Introduction	23
2.1. Le mécanisme de surliquidité des banques	23
2.1.1 La liquidité de marché	24
2.1.2 Liquidité de financement	25
2.2 Les agrégats d'appréciation de la surliquidité bancaire.....	26
2.2.1 Ratio de liquidité bancaire.....	27
2.2.2 Les réserves obligatoires	28
2.2.3 La Balance de paiement	29
Conclusion.....	29

DEUXIEME PARTIE : CADRE PRATIQUE DE L'ETUDE	30
CHAPITRE 3 : LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	31
Introduction	31
3.1 Identification des variables du modèle d'analyse	32
3.1.1 Les hypothèses de recherches.....	32
3.1.2 Opérationnalisation des variables du modèle et outils de collecte de données	35
3.2 Les outils de collecte de données et méthodes de traitement des informations	38
3.2.1 Les outils de collecte de données	38
3.2.2 La méthodologie de traitement des informations	39
Conclusion.....	39
CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS	40
Introduction	40
4.1 Les caractéristiques des PME et des établissements de crédit.....	40
4.1.1 Les caractéristiques des PME.....	40
4.1.2 Les caractéristiques du système bancaire de l'UEMOA.....	42
4.2 Présentation et analyse des résultats	43
4.2.1 Présentation des résultats.....	43
4.2.1.1 Résultat lié à l'impact de l'environnement économique.....	43
4.2.2 Analyse des résultats	50
4.3 Solutions et conditions de mises en œuvre	51
4.3.1 Les solutions.....	51
4.3.2 Les conditions de mise en œuvre.....	52
Conclusion.....	53
CONCLUSION GENERALE.....	54
ANNEXE 1	55

BIBLIOGRAPHIE 56

CESAG - BIBLIOTHEQUE